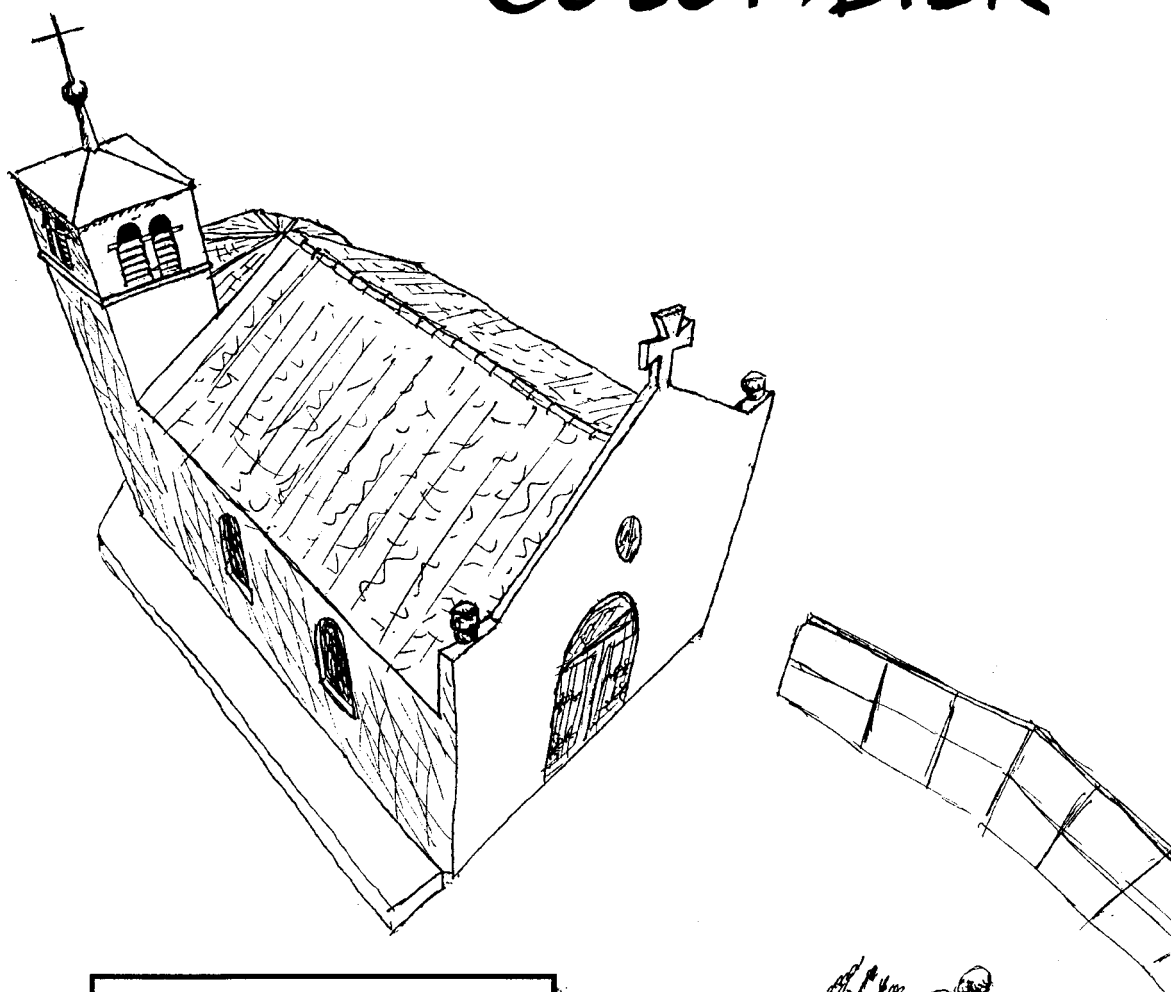
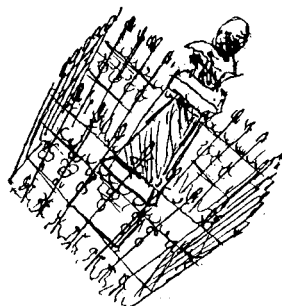


Bulletin Communal

COLOMBIER



1998



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE-----	page 2
HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE-----	page 3
COMMENT EFFECTUER -----	page 4
COMMENT OBTENIR -----	page 5
FONCTIONNEMENT 1997-----	page 6
TRAVAUX REALISES EN 1997 -----	page 7
PREVISIONS POUR 1998 -----	page 8
AMICALE DE PETANQUE -----	page 9
"LOISIRS AMITIE COLOMBIER GRAIX"-----	page 10
LA SOCIETE DE CHASSE -----	page 11
ECOLE DE COLOMBIER -----	page 12
CREATION DES C.P.-----	page 13
CALLIGRAMMES -----	page 14
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE COLOMBIER -----	page 15
O.G.E.C. A.P.E.L. -----	page 16
CALENDRIER DES FETES -----	page 16

LE MOT DU MAIRE

Comme il est de coutume, ce bulletin vous est présenté pour vous faire connaître les réalisations passées, leurs coûts et leurs financements ; ainsi que celles futures qui pourraient être effectuées après que les dossiers aient été étudiés par le conseil municipal et les services compétents (études techniques et financières).

Le principal souci de l'équipe municipale pour 1998 sera la réhabilitation du bâtiment communal "Mairie et habitations".

Ce projet avait démarré très vite avec notification de subventions pour des travaux prévus pour avril 1998. A l'heure où j'écris cet article, beaucoup d'interrogations persistent, l'avant projet détaillé présenté par l'architecte se révélant trop coûteux...

La part communale pour réaliser la mairie a des limites, nous devons en tenir compte ; ce projet sera à revoir en étant beaucoup plus modeste, tout en ayant le souci d'obtenir une mairie digne de ce nom : fonctionnelle et accueillante.

J'ai encore espoir pour la réalisation de ces travaux en 1998. Je l'espère !

Par ailleurs, beaucoup de maisons d'habitation non raccordées au réseau communal ont connu cet automne un manque d'eau potable en raison d'une année particulièrement sèche. Nous avons fait pratiquer une recherche d'eau à Vernollon tout près du dernier captage, avec un débit qui nous permet de croire qu'elle suffirait avec les trois autres sources à alimenter toutes ces maisons.

J'en profite pour remercier les propriétaires de ces terrains qui nous ont autorisé cette recherche. Une étude sera demandée à la D.D.A.F. en tenant compte des raccordements nécessaires.

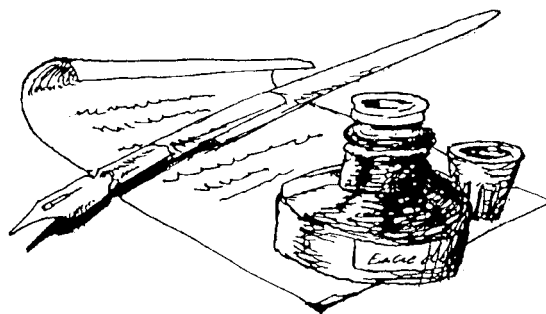
De plus, deux autres projets sont envisagés pour cette nouvelle année :

Création d'un trottoir dans le bourg (subvention accordée).

Un programme D.G.E. (Dotation Globale d'Equipement) pour réfection de voirie communale (sous réserve d'attribution de subvention).

Enfin, ce bulletin présente l'ensemble des réalisations effectuées par les associations et l'école qui jouent un rôle économique et social majeur dans la vie de Colombier. Il faut saluer toutes les personnes qui s'impliquent dans ces actions, souvent bénévolement, sans lesquelles rien ne serait possible.

Vous pouvez faire confiance à vos élus qui s'efforcent d'oeuvrer dans l'intérêt de la commune et qui se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 1998.



Auguste COMBE

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

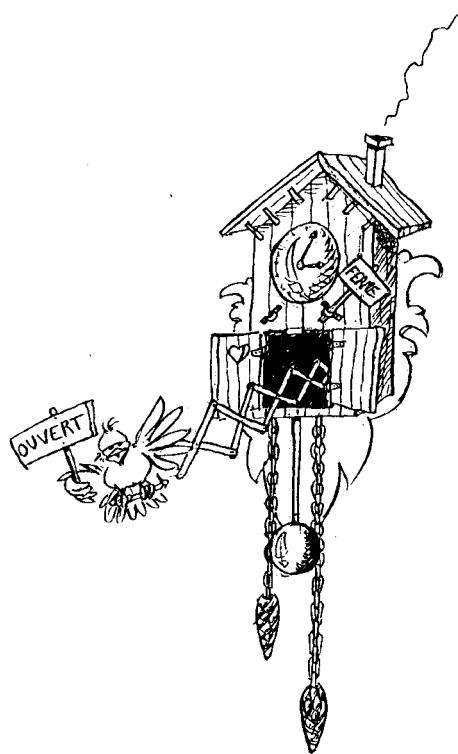
mercredi	9 h à 12 h
vendredi	14h à 17 h
samedi	14 h à 16 h

Permanences du Maire en Mairie

mercredi	9 h à 12 h
samedi	14 h à 16 h

n° tel :

Mairie	04 77 51 54 23
Maire (domicile)	04 77 51 53 84
Secrétaire (domicile)	04 77 51 52 16



ETAT CIVIL 1997

Naissances :

Magnolon Sarah, Stéphanie, Aline
Gache Maxime, Laurent, Christel
Martel Simon, Claude, Michel
Chieze Marylou, Chloé
Blachon Amandine, Marie-Louise

Née le 5 février
Né le 5 mars
Né le 14 juin
Née le 29 août
Née le 7 octobre



Mariage :

Courbon Raphaël et Oriol Béatrice

Le 21 juin

Décès :

Bourrin épouse Chovet Marie-Jeanne
Fanget André
Degraix Jean-Marie

Décédée le 7 février à Annonay (Ardèche)
Décédé le 15 mai à Colombier
Décédé le 26 novembre à Annonay

COMMENT EFFECTUER

Démarche	Où s'adresser	Pièces à fournir	Observations
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance	Certificat de maternité ou d'un médecin, LF	A faire dans les 3 jours qui suivent l'accouchement par le père, le médecin ou la sage femme
Reconnaissance d'un enfant naturel	Mairie du domicile ou autre	Acte de naissance du ou des parents de l'enfant (facultatif)	Peut être faite avant ou après la naissance de l'enfant
Demande de célébration de mariage	Mairie du domicile de l'un des futurs époux	Se renseigner en mairie	Dossier à déposer au moins un mois avant la date de célébration
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	LF* ou extrait d'acte de naissance du ou des parents de l'enfant (facultatif)	A faire dans les 24 heures qui suivent le décès
Recensement militaire	Mairie du domicile	LF*	Obligatoire pour tous les jeunes ayant atteint l'âge de 17 ans

* Livret de famille

** Carte Nationale d'identité

Le livret de famille doit être présenté pour toute demande concernant l'état civil



A partir de janvier 1998, les inhumations et exhumations ne pourront être effectuées que par des entreprises agréées. La loi du 8 janvier 1993 et l'avis rendu le 19 décembre 1995 par le Conseil d'Etat donnent un caractère de service public et commercial aux pompes funèbres permettant ainsi la libre concurrence. Il serait difficile pour une commune n'ayant pas d'employés communaux d'assurer ce service.

Les familles devront s'adresser aux entreprises agréées dont la liste est à leur disposition en mairie.

COMMENT OBTENIR

Pièce	Où s'adresser	Renseignements ou pièces à fournir
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance	Nom, Prénoms, date de naissance + enveloppe timbrée pour envoi
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage	Nom, prénoms, date du mariage + enveloppe timbrée pour envoi
Extrait de décès	Mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt	Nom, prénoms, date du décès + enveloppe timbrée pour envoi
Fiche d'état civil	Mairie du domicile ou autre	LF* ou CNI** ou acte de naissance
Fiche d'état civil et de nationalité française	Mairie du domicile ou autre	LF* ou CNI**
Extrait de casier judiciaire	Casier Judiciaire National 44079 NANTES Cedex	Fiche individuelle d'état civil + enveloppe timbrée pour envoi
Carte Nationale d'identité (valable 10 ans)	Mairie du domicile	2 photos récentes, LF ou extrait de naissance, ancienne carte, 2 justificatifs de domicile, timbre fiscal à 150 F.
Passeport (valable 5 ans)	Mairie du domicile	CNI **, 2 photos récentes, justificatifs de domicile, ancien passeport, LF* timbre fiscal à 350 F
Duplicata du livret de famille	Mairie du lieu de mariage Mairie du domicile	Nom, prénoms, date et lieu de mariage et de naissance des enfants
Carte d'électeur (inscription)	Mairie du domicile (toute l'année)	LF* ou CNI**
Copie conforme	Mairie du domicile autre, commissariat de	Original et copie
Permis de chasser (validation à chaque ouverture)	Mairie du domicile	Permis de chasser, attestation d'assurance, timbre fédération
Carte grise	Préfecture ou Mairie du domicile	
Autorisation de sortie du territoire pour mineurs français	Mairie du domicile	LF* des parents (en cas de divorce, justificatif d'autorité parentale)
Certificat de Nationalité française	Greffe du tribunal d'instance	LF* des parents ou copie intégrale de l'acte de naissance du demandeur

* Livret de famille

** Carte Nationale d'identité



FONCTIONNEMENT 1997

(ne donnant pas lieu à récupération de T.V.A.)

Budget général

Cotisations 1997 au Service Départemental d'Incendie et de Secours :	14006.05 Frs (en 1996 : 9321.21 Frs)
Participations 1997 au Contingent Aide Sociale du Département (conseil général de la Loire) :	26559.00 Frs (en 1996 : 23962.00 Frs)
Participation 1997 de la commune au S.I.V.U. Ternay-Deûme (ramassage ordures ménagères) :	18000.00 Frs
Fauchage de divers chemins communaux (entreprise Rivory, Pélussin) :	4341.60 Frs
Entretien Voirie (point à temps) divers chemins (S.C.R.E.G. Sud-Est + Loxan) :	4949.85 Frs
Participation, création réseau assainissement (trois branchements : Mairie, Cure, WC publics) :	6000.00 Frs
Frais scolarité enfants, école de Bourg-Argental :	4185.20 Frs
Subvention O.G.E.C., école de Colombier :	54000.00 Frs
Subvention amicale de pétanque :	500.00 Frs
Subvention société de chasse :	700.00 Frs

Budget Eau-Assainissement

Réparation fuite sur réseau eau (Entreprise Cholton) :	6030.84 Frs
---	-------------

TRAVAUX REALISES EN 1997

Montant Hors-Taxes (T.V.A. réservée dans deux ans)

Budget général M14

Paratonnerre sur église

Montant des travaux	18000.00 Frs
Subvention (Conseil Général Loire) :	14400.00 Frs
A charge pour la commune :	3600.00 Frs

Voirie 1997 (divers chemins communaux)

Montant des travaux :	157413.50 Frs
Subvention (Conseil Général Loire) :	94500.00 Frs
A charge pour la commune :	62913.50 Frs

Achat photocopieur

Montant :	12900.00 Frs
A charge pour la commune :	12900.00 frs

Rénovation croix du bourg

Montant des travaux :	8700.00 Frs
Subvention (Conseil Général Loire) :	6960.00Frs
A charge pour la commune :	1740.00 Frs

Piste forestière de "Vernollon" (non terminé)

Montant des travaux :	100218.80 Frs
Subvention Fond Forestier National :	50000.00 Frs
Participation des propriétaires :	35938.00 Frs
A charge pour la commune :	14280.80 Frs

Budget Eau-assainissement M. 49

Assainissement (non terminé)

Montant des travaux :	1450774.47 Frs
Subvention (Conseil Général Loire) :	768800.00 Frs
Subvention Agence de l'Eau :	144800.00 Frs
A charge pour la commune :	537174.47 Frs

Emprunts réalisés pour l'assainissement

Partie T.V.A., Caisse d'Epargne Loire-Drôme-Ardèche :	260000.00 Frs
Taux fixe : 4.15 %	(sur 2 ans)
Partie Hors-Taxe, Crédit Agricole Loire-Hte Loire	456000.00 Frs
Taux variable T.I.O.P. + 0.3 % par trimestre	(sur 20 ans)
Remboursement actuel d'environ 8300.00 frs	

PREVISIONS POUR 1998



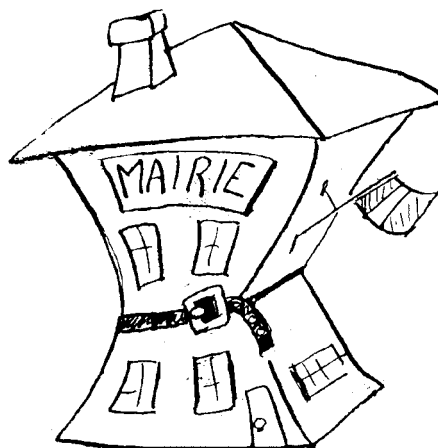
Investissement

Programme voirie (D.G.E. 1998)	
Divers chemins communaux	149350.00 Frs
60 % subvention attendue (demande en cours).....	89610.00 Frs
Bordure trottoir le long de la C.D. 8 (au bourg)	61950.00 Frs
Subvention Conseil Général Loire	32640.00 Frs
Programme voirie (amendes de police).....	100750.00Frs
60 % de subvention attendue Conseil Général Loire	60450.00 Frs
(dossier en cours)	
Piste forestière (travaux à terminer)	

Service Eau et Assainissement

Assainissement du Bourg (travaux à terminer)

Eau potable : étude de l'extension du réseau par la D.D.A.F. Loire.



AMICALE DE PETANQUE

(Créée en 1984)

Conseil d'administration

Berne Georges : Président

Oriol Michel : Vice président

Oriol Philippe : Secrétaire

Vallot Jean-Paul : Secrétaire-adjoint

Cellard Michel : Trésorier

Sagnimorte Bernard : Trésorier-adjoint

Membres actifs :

Degraix Joël, Desseux Pascal, Chavas Emmanuel, Guillemmard Eric, Oriol Georges, Oriol Louis, Facchitti Umberto, Oriol Bernard.

Changements dans le bureau :

Démission de Raymond Caillet

Trois nouveaux membres : Louis Oriol, Emmanuel Chavas et Bernard Oriol.

Les manifestations organisées au cours de l'année :

- le réveillon à Saint-Sabin :
- un concours de belote
- une fête inter-sociétés
- un voyage à Chamonix
- une rencontre amicale de pétanque avec le Cercle à Saint-Julien dont elle a concédé la défaite après une longue série victorieuse
- un concours de pétanque
- une matinée boudin avec la participation de "Martel Motoculture" et la scie mobile de Mr Raby de Maclas.

L'Amicale pétanque remercie tous ses membres qui se dévouent sans compter en donnant de leur temps afin d'organiser ces festivités. En espérant que cette association continue à prospérer et qu'il y règne toujours un climat d'amitié qui est la devise de l'Amicale, afin de donner un plus à notre commune.

“LOISIRS AMITIE COLOMBIER GRAIX”

C'est l'appellation du tout nouveau club des retraités et préretraités de nos deux communes. Une fois leur vie de travail terminée, de plus en plus de gens disposent de temps libre, voilà pourquoi plusieurs personnes ont pensé qu'il serait intéressant de faire quelque chose ensemble. Une centaine d'invitations furent adressées (67 à Colombier, 36 à Graix) pour une réunion le treize octobre à la salle des fêtes de Colombier. Les 34 participants (Colombier 22, Graix 12) de cette rencontre, très motivés, décidèrent sur le champ la création d'un club et procédèrent le jour même à l'élection du conseil d'Administration et du bureau qui se compose ainsi :

Président : Degraix Maurice
Vice-président : Lantier Henri
Secrétaire : Giraudet Marie-Jeanne
Secrétaire-adjoint : Lantier Odette
Trésorier : Marsot Germaine
Trésorier-adjoint : Oriol Michel

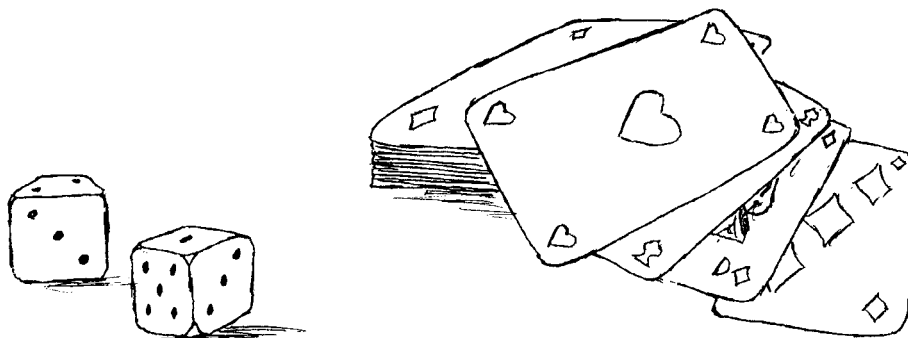
Membres : Auroy Lucie, Oriol Cécile, Jamet Marie.

Les adhérents du club se réunissent tous les 15 jours, le lundi après-midi à partir de quatorze heures, l'alternance Colombier/Graix étant de mise.

Les activités pratiquées sont les jeux de cartes, le Scrabble, le Rummikub chiffres et lettres, jeu de dames, de dominos, etc.....

Un goûter convivial achève cet agréable moment de détente et d'amitié.

Si d'autres retraités ou préretraités sont intéressés, le club leur est ouvert, ils seront les bienvenus.



LA SOCIETE DE CHASSE

A l'heure où nous écrivons ces lignes, la campagne de chasse n'est pas encore terminée et pourtant, elle restera longtemps dans la mémoire des chasseurs, surtout en ce qui concerne le **sanglier**. En effet, au 15 décembre, 12 bêtes ont été abattues. Ce noble animal cause malheureusement quelques



dégâts sur les prairies, aussi, les chasseurs ont fait leur possible pour aider les agriculteurs à la remise en état de leurs champs. La société a fait l'acquisition d'une clôture électrique qui est mise à disposition des agriculteurs afin de protéger leurs récoltes (maïs, pommes de terre,

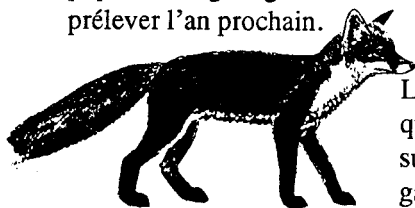
prairies). Certaines battues ont eu lieu avec le concours de sociétés voisines, on ne peut que se réjouir d'une telle convivialité. Nous remercions les agriculteurs qui nous ont prévenus rapidement lorsqu'ils constataient des dégâts, ce qui nous a permis d'intervenir en augmentant nos chances de réussite. Nous avons eu le plaisir de constater que sur 12 bêtes, il y avait 8 femelles qui, si elles avaient été épargnées, auraient multiplié d'autant les risques de dégâts pour l'an prochain. Chaque animal abattu doit être muni d'un bracelet dont le prix est de 150 Frs, ceci pour indemniser les dégâts aux cultures : la société de chasse a donc versé la somme de $(15 \times 150) = 2250$ Frs au 31 DEC 1997.



Le cheptel **chevreuil** est en constante augmentation. Le plan de chasse nous attribue 15 bracelets, au 31 Décembre, nous avons fait le plein de notre attribution.



Un plan de chasse "**lièvre**" a également été mis en place et chacun a pu se rendre compte que ce système n'était pas pénalisant et qu'il permet au contraire d'avoir une vision très précise du cheptel. En effet, cette année, le prélèvement a été de 28 lièvres, dont 22 jeunes pour 5 adultes et un non identifié, ce qui démontre une très bonne santé et une bonne reproduction de ce gibier sur notre territoire. Les chasseurs ont bien joué le jeu, les responsables tiennent à les en remercier. Il faut toutefois être vigilant car la situation peut évoluer très vite dans un sens ou dans l'autre. Notre quota de 45 lièvres n'a pas été atteint, en partie en raison de l'explosion de la population "gros gibier". Toutefois, cette situation ne remet pas en cause le nombre de lièvres à prélever l'an prochain.



Le **renard** a judicieusement profité de l'abondance du gros gibier, ce qui lui a permis de passer l'automne sans grande inquiétude. Un seul sujet a été capturé, mais ses congénères ont intérêt à rester sur leur garde car, dans les jours à venir, la pression va s'accroître autour de maître goupil. Après la fermeture, le piégeage sera reconduit sous la responsabilité des piégeurs agréés (il serait regrettable que la divagation des animaux domestiques compromette l'efficacité de cet exercice indispensable).

Le **repas des chasseurs** fait maintenant partie de la tradition, nous invitons donc tous les habitants et propriétaires de la commune à nous rejoindre à cette petite fête dont la date sera communiquée en temps voulu.

Nous souhaitons aux chasseurs une saison 1998 aussi fructueuse que celle de 1997 et, à tous les croquants que leurs vœux s'accomplissent pour l'an nouveau.

Amitiés en Saint Hubert (patron des chasseurs).

ECOLE DE COLOMBIER

Spectacle musical

Ce mardi 2 décembre, une surprise nous attend. C'est bientôt Noël, le cadeau de l'école arrive à grands pas. Il vient... de Bayonne. Joseph Laffite et Philippe Albor, venus du Pays Basque, nous présentent leur spectacle musical. La chanson du Shérif nous a bien amusés; nous avons répété la table de multiplication par 2 en rythme et nous avons bâti notre maison en chantant avec des gestes. Attention si vous m'entendez au téléphone, 4,3,2,1,0 ... je suis un sacré numéro... Pendant plus d'une heure nous avons ri, applaudi, regardé, rêvé...

Domage si vous n'étiez pas des nôtres. Pour les CM2 c'était une chance de revoir Joseph et Philippe rencontrés à Lyon en 1995. Mais nous espérons bien les retrouver un jour à Colombier pour un spectacle aussi génial. Bravo à eux et merci à l'école.

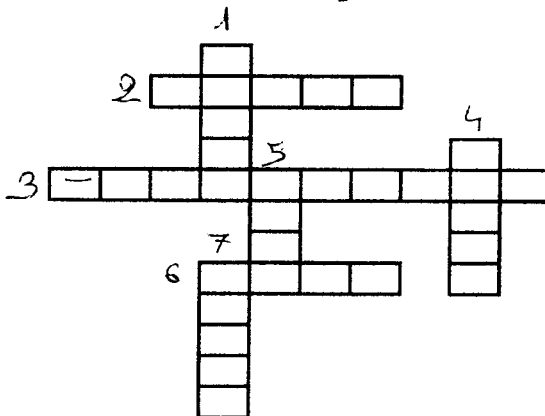
Les élèves du primaire.



La petite grenouille
Mange de la citrouille,
Le petit crapaud,
Préfère du gâteau.

Comptine de
Joseph LAFITTE

MOTS CROISES par Laëtitia



- 1- Fruit commençant par la lettre p
- 2- Un humain, c'est un ...
- 3- Les films, on les regarde à la ...
- 4- Un carton, c'est une ...
- 5- C'est aussi un cycle.
- 6- C'est plus gros qu'une mobylette.
- 7- C'est notre mère.

CREATION DES C.P.

Une Barbie pour Aurélie
Un château pour Jojo
Un casque pour Eric
Une cassette pour Henriette
Une cassette pour Lisette
Un cheval pour Chantal
Un disque pour Angélique
Un réveil pour Mireille

Aurélie

Lundi
Je crie
Mardi
Je souris
Mercredi
J'achète du riz
Jeudi
J'écris
Vendredi
Je lis
Samedi
Je vais à Paris
Et dimanche
Je me baigne dans la Manche

Amandine

J'ai mal à l'oeil
Dit l'écureuil
J'ai mal aux reins
Dit le chien
J'ai mal au cou
Dit le kangourou
J'ai mal aux lèvres
Dit la Chèvre
J'ai mal aux sabots
Dit l'escargot

Maeva

Une caméra pour Nicolas
Une Barbie pour Aurélie
Une poussette pour Bernadette
Une voiture pour Arthur
Un bébé pour Hervé
Un chien pour Sylvain

Angélique

J'ai mal à l'oeil
Dit l'écureuil
J'ai mal au front
Dit le lion
J'ai mal aux dents
Dit l'éléphant
J'ai mal aux reins
Dit le chien

Gary

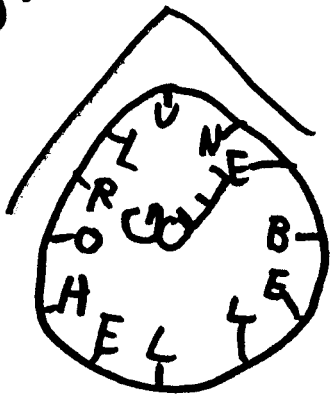
J'ai mal au front
Dit le cochon
J'ai mal au dos
Dit le veau
J'ai mal aux lèvres
Dit la chèvre
J'ai mal aux tâches
Dit la vache

Sylvain

Calligrammes

par les primaires

MAISON



(HAMP)
I
G
NON

CO
NON

MONTRE

BO
U
E
L
L
E

SOLEIL

SOLEIL

ESCALIER

HE
VA

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE COLOMBIER

PANORAMA DE L'ANNEE 1997

Comme les précédentes années, 1997 a été dominée par :

Les travaux d'entretien indispensables des batiments
Le souci de rembourser la dette

A la fin de l'année, il subsiste un retard à payer de 15000 Frs contre 6000 Frs à la fin 1996, dans le paiement des prêts.

Les dépenses d'entretien ont dépassé 30000 Frs : élagage en forêt, raccordement au réseau d'assainissement et travaux des batiments :

Changement de trois fenêtres de l'ancien batiment école qui, non étanches à la pluie, ont créé des dégats dans la salle de classe.

Changement de la fenêtre de la cantine

Abergement d'une cheminée

Elles ont pu être limitées à cette somme grâce au dévouement des parents d'élèves, qui ont effectué gracieusement le travail de revernissage de l'habillage bois de la classe maternelle. Ceux qui ont vu ce batiment, avant et après, ont pu constaté l'importance et la qualité de l'ouvrage; qu'ils trouvent ici les remerciements de tous ceux qui s'intéressent à l'école.

La répartition par grands chapitres des dépenses de l'année, qui est indiquée ci-dessous, vous montre qu'une coupe de bois a été faite. La société n'a perçu, pour le moment, qu'un acompte mais, le solde prochain devrait permettre de combler le retard dans le remboursement des prêts.

Dépenses		Recettes	
Assurance batiments	2112.00 Frs	En caisse au 01/01/97	3330.87 Frs
Remboursement prêt	21000.00 Frs	Loyers, batiments et fermage	39367.41 Frs
Impôts fonciers	3418.00 Frs	Acompte vente bois	15000.00 Frs
Entretien des forêts	7650.00 Frs		
Raccordement assainissement	9272.18 Frs		
Entretien batiments	13247.46 Frs		
En caisse au 31/12/97	998.64 Frs		
	57698.28 Frs		

O.G.E.C. A.P.E.L.

COLOMBIER

Tout d'abord, un grand merci à tous les participants, parents, habitants, qui chaque année sont de plus en plus nombreux à consacrer de leur temps pour l'organisation des fêtes du village.

En parlant de fête, voici quelques dates à retenir :

Fête de NOËL	le 21 décembre 1997 à 15 heures
Concours de belote	le 15 février 1998
Choucroute	le 4 avril 1998
Fête d'été	le 2 août 1998
Soupe aux choux	le 3 octobre 1998
Fête inter sociétés	date non fixée à ce jour

Cette année encore soyez nombreux à participer au bon déroulement de ces manifestations, afin que les bénéficiaires récoltés puissent apporter une aide précieuse au bon fonctionnement de notre école.

A TOUS NOUS VOUS SOUHAITONS UNE BONNE ANNEE 1998

Le Président de l' O.G.E.C.

Le Président de l' A.P.E.L.

CALENDRIER DES FETES

15 février	Concours de belote (O.G.E.C.)
8 mars	Concours de belote (club loisirs amitiés Colombier-Graix)
29 mars	Concours de belote société de chasse
4 avril	Soirée choucroute (O.G.E.C.)
Date à fixer	Fête inter-sociétés (marche)
2 août	Fête d'été
15 août	Concours de pétanque (amicale de pétanque)
29 et 30 août	Tir aux pigeons (société de chasse)
3 octobre	Soirée soupe aux choux (O.G.E.C.)

